



COMMUNIQUÉ

Prix Robert-Sauvé 2015 – Annonce de la période de mise en candidature

Montréal, le 26 mai 2015. – M^e Denis Roy, président de la Commission des services juridiques du Québec, annonce le début de la période de mise en candidature pour le Prix Robert-Sauvé 2015. « J'invite toute personne ou organisation à faire reconnaître l'engagement continu d'une personne qui œuvre ou qui a œuvré dans le but de répondre aux besoins de gens touchés par la pauvreté et de faire valoir leurs droits », déclare M^e Roy.

Le Prix Robert-Sauvé vise à souligner la contribution exceptionnelle de deux individus à la promotion des droits des démunis. Le prix est offert à une personne qui travaille au sein du réseau de l'aide juridique du Québec (volet réseau) et à une autre qui œuvre hors réseau (volet grand public). La contribution des personnes mises en candidature doit s'être échelonnée sur plusieurs années et leurs activités doivent s'être déroulées au Québec. La remise du prix aura lieu à l'automne 2015.

Distinction honorifique, le Prix Robert-Sauvé porte le nom du président-fondateur de l'aide juridique du Québec, l'honorable Robert Sauvé, président de la Commission des services juridiques de 1972 à 1977. L'honorable Robert Sauvé était persuadé que la création du réseau de l'aide juridique était primordiale pour l'avancement des Québécois dans leur quête de justice. Les lauréats de ce prix voient donc leur nom associé à l'un des plus ardents défenseurs des droits des démunis.

Présenter une candidature

Toute personne ou organisation qui souhaite présenter une ou plusieurs candidatures doit faire parvenir un dossier complet comprenant un formulaire de mise en candidature, une lettre de présentation, deux lettres d'appui ainsi qu'une description de la carrière et des activités exceptionnelles de la personne proposée. Le formulaire de mise en candidature est disponible en ligne au www.csj.qc.ca et aux centres communautaires juridiques de chaque région. Les dossiers complets de mise en candidature doivent être expédiés exceptionnellement avant le **15 juillet 2015** à l'adresse suivante :

Comité du Prix Robert-Sauvé
Commission des services juridiques
2, Complexe Desjardins, Tour de l'Est, #1404
C.P. 123, Succursale Desjardins
Montréal (Québec) H5B 1B3

À propos de la Commission des services juridiques

La Commission des services juridiques est l'organisme chargé de l'application de la *Loi sur l'aide juridique et sur la prestation de certains autres services juridiques* au Québec. L'aide juridique peut être accordée à toute personne financièrement admissible pour différents services juridiques en matière civile, familiale, administrative, criminelle, en droit de la santé, en droit de l'immigration et en droit des jeunes. Elle est également l'organisme chargé d'offrir les services prévus à la *Loi favorisant l'accès à la justice en matière familiale*, soit le Service d'aide à l'homologation (SAH), en vigueur depuis le 10 octobre 2013, et le Service administratif de rajustement des pensions alimentaires pour enfants (SARPA) en vigueur depuis le 1^{er} avril 2014.

Pour plus d'information, veuillez consulter le site Internet de la Commission des services juridiques à l'adresse suivante : <http://www.csj.qc.ca/>.

-30-

Source : M^e Richard La Charité, rucharite@csj.qc.ca

Directeur du Service des communications
(514) 873-3562, poste 261